



GENR2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Cette formation en études de genre met en commun les expertises des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans ce domaine, en créant ou fédérant des unités d'enseignement spécifiques et originales. Elle rencontre un enjeu sociétal majeur en entendant participer à la lutte contre toutes les discriminations, les assignations genrées et les stéréotypes, ainsi qu'à la promotion de l'équilibre, de l'égalité et de la diversité.

Le master propose une formation multi- et interdisciplinaire dans le domaine des études de genre, en prenant appui sur une perspective intersectionnelle. La formation met l'accent sur la compréhension des processus qui déterminent la manière dont le genre et les rapports sociaux de sexe sont intégrés et construits dans les différents niveaux de la société et en affectent les pratiques et relations sociales, politiques et culturelles.

Le programme est composé de cours théoriques, de séminaires, d'unités plus pratiques et vise l'acquisition des concepts essentiels, des fondements historiques, des outils méthodologiques qui sous-tendent les études de genre.

Informations générales et organisation pratique : <https://www.mastergenre.be>

Votre profil

- Vous disposez d'un premier diplôme de master universitaire et vous souhaitez enrichir votre profil en approfondissant vos connaissances en études de genre (sexe, genre, sexualités).
- Actif-ve professionnellement, vous souhaitez développer des compétences en gendermainstreaming qui pourraient améliorer votre travail et profiter à votre organisation.
- Vous vous intéressez aux questions liées à l'égalité, aux formes de discriminations, à la diversité, à l'intersectionnalité.
- Votre ambition est de devenir un-e expert-e de la promotion de l'égalité et de la diversité, et d'exercer cette expertise dans les secteurs privé, public ou associatif.

GENR2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le master de spécialisation en études de genre a pour objectifs :

- L'acquisition de connaissances et d'outils théoriques, pratiques et méthodologiques transversaux utiles et nécessaires pour comprendre et maîtriser les fondements théoriques et historiques qui sous-tendent les études de genre dans une perspective multi- et interdisciplinaire ;
- L'application de connaissances théoriques et/ou pratiques dans le cadre de la rédaction d'un mémoire, et, éventuellement (en fonction des choix de l'étudiant-e), l'acquisition de compétences professionnelles dans le cadre d'un stage ;
- Le développement d'une expertise propre à positionner le/la diplômé-e comme un-e interlocuteur-riche de référence capable d'exercer une veille dans le domaine des études de genre et outillé-e pour la compréhension, l'analyse et l'action.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser et mobiliser de manière critique et selon une approche inter- et multidisciplinaire un socle de savoirs spécialisés (méthodes, techniques et outils) relatifs aux diverses disciplines autour desquelles s'articulent les études de genre.
2. Adopter une démarche d'analyse et de jugement critiques face aux processus qui déterminent la manière dont le genre et les rapports de genre, y compris dans une perspective intersectionnelle, sont intégrés et construits, et affectent les rapports sociaux dans les différents niveaux de la société (par le biais des cours à option).
3. Mobiliser les connaissances en méthode d'analyse dans toute leur complexité et transversalité et dépasser les frontières disciplinaires.
4. Positionner et exercer son rôle d'expert-e, acteur-trice de changement, en matière de lutte contre toutes les formes de discriminations ainsi que de promotion de l'égalité et de la diversité, au sein d'un-e entreprise/organisation/université/centre de recherche en comprenant le contexte et les logiques de fonctionnement de cette institution/entité, par le biais du mémoire et des séminaires, et, en fonction du choix du mémoire, également à travers une expérience de stage.
5. Etablir et conduire un travail de recherche (mémoire de fin d'études) de manière autonome sur la base d'une méthodologie appropriée ; interpréter et critiquer les résultats de cette recherche de manière analytique et synthétique.
6. Communiquer une information correcte et pertinente, adaptée aux différents publics, et interagir de manière constructive avec les différents acteurs-trices impliqué-e-s dans une situation donnée.
7. Travailler efficacement en groupe et en équipe en respectant ses partenaires issu-e-s de différents contextes et cultures.
8. Développer une pratique professionnelle socialement responsable et tenir compte des enjeux sociétaux (aspects déontologiques, sociaux, environnementaux et économiques).
9. Agir en tant qu'universitaire, acteur-trice critique et socialement responsable et en ayant intégré une logique de développement continu.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (45 crédits), constitué :
 - de cours communs (30 crédits) ;
 - d'un mémoire (15 crédits) ;
- et de cours au choix (15 crédits).

GENR2MC Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [45.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Mémoire

L'étudiant-e opte pour l'une des deux configurations de mémoire suivantes

⌘ LGENR2900	Mémoire-recherche		FR [q1+q2] [] [15 Crédits] 🌐
⌘ LGENR2901	Mémoire-stage		FR [q1+q2] [] [15 Crédits] 🌐

o Formation commune

L'étudiant-e suit obligatoirement les 30 crédits suivants :

○ LGENR2100	Epistémologies de la recherche en études de genre	Florence Degavre (coord.) Audrey Lasserre Audrey Lasserre (supplée Florence) 43799972eNe
-------------	---	---

COURS AU CHOIX [15.0]

Cours au choix [15.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o L'étudiant-e choisit 15 crédits parmi :

⌘ Enfance et familles

⌘ EULB2301	Enfance et Parentalités (ULB PSYC-E4020)		[FR] [q1] [24h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LSEXM2814	Politiques de la famille	Jean-François Husson	

⌘ LPSYS2056	Psychologie du genre	Annalisa Casini Isabelle Roskam Vincent Yzerbyt	PK [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	----------------------	---	-----------------------------

⌘ Travail et emploi

⌘ EULG2412	Gestion de la diversité et égalité professionnelle (ULiège)		PK [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
------------	---	--	-----------------------------

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

GENR2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littera précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;

3° d'un grade académique étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux litteras 1° et 2° en application du présent décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les conditions complémentaires d'accès visées au littera 2° sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées. Lorsque ces conditions complémentaires d'accès consistent en un ou plusieurs enseignements supplémentaires, ceux-ci ne peuvent représenter pour l'étudiant plus de 60 crédits supplémentaires, compte tenu de l'ensemble des crédits qu'il peut par ailleurs valoriser lors de son admission. Ces enseignements font partie de son programme d'études.

§ 2. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, l'étudiant porteur d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, qui ne lui donne pas accès aux études de master de spécialisation en vertu du paragraphe précédent peut toutefois y être admis par le jury des études visées, aux conditions complémentaires qu'il fixe, si l'ensemble des études supérieures qu'il a suivies ou les compétences qu'il a acquises sont valorisées par le jury pour au moins 240 crédits.

§ 3. Par dérogation à ces conditions générales, aux conditions complémentaires qu'elles fixent, les autorités académiques peuvent également admettre aux études de master de spécialisation les porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat délivré hors Communauté française qui, dans ce système d'origine, donne directement accès aux études de troisième cycle, même si les études sanctionnées par ces grades n'y sont pas organisées en cycles distincts ou en cinq années au moins.

Conditions d'accès spécifiques

1° Le [Master de spécialisation en études de genre](#) est accessible directement sans complément de formation aux candidat-es titulaires :

- Soit d'un grade académique de master 120, délivré en Communauté française ou en Communauté flamande de Belgique, dans un des domaines suivants :
 - Philosophie ;
 - Théologie ;
 - Langues, lettres et traductologie ;
 - Histoire, histoire de l'art et archéologie ;
 - Information et communication ;
 - Sciences politiques et sociales ;
 - Sciences juridiques ;
 - Criminologie ;
 - Sciences économiques et de gestion ;
 - Sciences psychologiques et de l'éducation ;
 - Sciences de la santé publique ;
- Ou d'un grade similaire délivré par l'École Royale Militaire ;
- Soit d'un grade académique de deuxième cycle (license, master) correspondant à l'un des grades précités délivré en Communauté française, en vertu des dispositions antérieures au décret du 31 mars 2004, ou en Communauté flamande de Belgique ;

- Soit d'un titre ou grade étranger reconnu équivalent par la Communauté française de Belgique à l'un de ceux mentionnés ci-dessus.

Pour les titulaires de tout autre diplôme, belge ou étranger, l'admission se fait sur dossier ; pour autant que les candidat-es puissent se prévaloir d'une expérience personnelle ou professionnelle et/ou de résultats académiques antérieurs jugés suffisants par la commission d'admission, en vertu d'une décision de cette dernière et aux conditions complémentaires qu'elle fixe, les candidat-es titulaires :

-

PÉDAGOGIE

Modalités qui contribuent à favoriser l'interdisciplinarité

L'interdisciplinarité est garantie par l'ancrage des enseignements du master au sein de plusieurs disciplines des domaines des sciences humaines, des sciences de la santé et des sciences et technologies. Les formations diverses (des enseignant-e-s et des étudiant-e-s) assurent une diversité réelle de bagage disciplinaire et d'expériences, qui sont mobilisés tout au long de la formation.

Variété de stratégies d'enseignement et diversité de situations d'apprentissage

La pédagogie privilégie l'acquisition des capacités d'analyse et vise l'apprentissage d'autonomie intellectuelle. Pour plusieurs cours, les étudiant-e-s doivent mener des travaux personnels et des présentations orales.

Certains cours adoptent une approche pédagogique innovante et réflexive permettant d'articuler les acquis académiques et les expériences (professionnelles et personnelles). Certains enseignements ou partie de cours exploitent les possibilités d'e-learning, MOOC, études de cas, classes inversées, portefeuille d'activités, etc.

Modalités qui garantissent l'ancrage de la formation aux expériences de terrain

Le master est ancré dans la pratique par le biais du stage, mais aussi car une partie des étudiant-e-s peuvent avoir une expérience personnelle ou professionnelle en lien avec les problématiques abordées dans le cadre des enseignements du master (égalité, discrimination, etc.). Le recours aux expériences personnelles des étudiant-e-s constitue un des piliers de la pédagogie mise en place.

Modalités qui garantissent l'apprentissage de mener une recherche

Plusieurs activités visent à renforcer les capacités d'établir et de conduire un projet de recherche de manière indépendante. Le second quadrimestre est consacré à l'élaboration du mémoire.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Certaines matières, axées sur le développement des compétences de recherche et de critique personnelle, font l'objet de présentations et de discussions échelonnées au cours de l'année (évaluation permanente).

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

GESTION ET CONTACTS

Président du comité de gestion et de la commission de programme interuniversitaire : Prof. David Paternotte, ULB

Présidente du jury : Prof. Tania Van Hemelryck, UCLouvain

Secrétaire du jury : Prof. David Paternotte, ULB

3e membre du jury restreint : Prof. Sarah Sepulchre, UCLouvain

Informations générales et organisation pratique : <https://www.mastergenre.be>

Secrétariat administratif :

Muriel Laloy

secretariat-genre@uclouvain.be

Place Blaise Pascal, 1 b. L3.03.11

B - 1348 Louvain-la-Neuve

Questions relatives aux admissions et VAE :

Fiorella Flamini, conseillère aux études

conseiller.etudes-fial@uclouvain.be

Place Blaise Pascal, 1 b. L3.03.11

B - 1348 Louvain-la-Neuve

Questions relatives aux cours à option :

- de l'ULB : master.genre@ulb.ac.be
- de l'ULiège : master.genre@ulg.ac.be
- de l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles : master-etudes-genre@usaintlouis.be
- de l'UNamur : master.genre@unamur.be
- de l'UMONS : genre.s@umons.ac.be

Institutions partenaires :

UCLouvain Louvain-la-Neuve et Saint-Louis Bruxelles, ULB, ULiège, UMONS, UNamur

Institution référente : UCLouvain

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur des sciences humaines (SSH)

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

-